



Information RGPD



OPSAT est une association Loi 1901 dont la mission est d'éviter la dégradation de la santé du salarié du fait de son travail définie à l'article L4622-2 du Code du Travail.

OPSAT collecte des données de santé et socio-administratives pour mettre en œuvre la visite médicale et constituer le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST) fixé par le décret 2022-1434 du 22 novembre 2022.

Quelles sont les données personnelles traitées par OPSAT ?

OPSAT est amené à traiter des données à caractère personnel relatives aux salariés pour lui permettre d'exercer son activité réglementée. Ces dernières sont communiquées :

- Soit par l'entreprise (déclaration des salariés, demande de rendez-vous)
- Soit par le salarié lui-même lors de sa visite.

Ces données sont de plusieurs natures :

- Informations administratives : matricule INS et identité qualifiée du salarié, adresse, e-mail, n° de téléphone, situation familiale
- Informations professionnelles : emploi, type de contrat, date d'embauche...
- Informations concernant la santé du salarié : les pathologies et antécédents et leurs traitements médicaux, les examens complémentaires prescrits lors des visites et leur résultat.

Lorsque des données de santé ou des informations sont collectées lors d'une visio-consultation, OPSAT ne procède à aucun enregistrement.

OPSAT respecte les recommandations de la Haute Autorité de Santé sur la nature des données personnelles et médicales appropriées pour constituer le DMST.

Il est de votre droit de nous contrôler.

Le RGPD impose de traiter des données personnelles précises, pertinentes et absolument nécessaires aux finalités tout en tenant compte de nos obligations légales et intérêts légitimes.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), le salarié est informé que :

- Il bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'effacement des informations qu'il nous communique nécessaires pour répondre à une demande et sont destinées aux services en charge de la réponse à sa demande
- Il peut accéder, mettre à jour ou effacer les données personnelles non pertinentes collectées pour la mise en œuvre de la convocation à la visite médicale
- Il peut accéder et mettre à jour, effacer, accéder les données personnelles que OPSAT traite pour la prise en charge de son suivi en santé au travail

Pourquoi OPSAT collecte ces informations ?

OPSAT collecte des informations afin de mettre en œuvre la convocation à la visite médicale en santé au travail et d'assurer le suivi médico-professionnel des salariés en conformité avec les lois.

OPSAT peut regrouper les données de façon anonyme afin d'établir des plans de prévention ou réaliser une étude épidémiologique pour son propre compte.

Quelle est la durée de la conservation des données à caractères personnels ?

La durée de conservation du DMST est de 40 ans fixée par décret. Néanmoins, ces délais sont rallongés réglementairement en fonction de l'exposition à un risque professionnel encadrés par le Code du Travail, le Code de Santé Publique, le Code de Sécurité Sociale et le Décret 90-277 du 28 mars 1990.

Sécurité des données de santé

Le traitement informatisé des données du DMST est réalisé par un outil métier spécialement développé pour notre activité de SPSTI. Les données sont hébergées en France ou en Europe dans un environnement certifié HDS et ISO 27001. L'hébergeur et OPSAT appliquent des mesures de sécurité physiques, logiques et organisationnelles de nature à préserver le secret médical en particulier et le respect de la vie privée des salariés suivis en général.

Qui a accès à ces données ?

Les données personnelles du salarié sont traitées par l'équipe pluridisciplinaire soumise au **secret professionnel**

Les informations personnelles ne seront ni vendues, ni échangées, ni transférées en dehors de la France, ou cédées gratuitement à des tiers.

Dans le respect de la réglementation, nous sommes amenés à transmettre les données à caractère personnel recueillies uniquement au sein de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre de l'exercice de nos missions. Nous sommes également amenés à transmettre des données ainsi traitées à nos sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte (hébergement de notre outil métier, etc.). Ces derniers sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable.

Cette obligation de confidentialité cesse de produire ses effets dans le cadre d'une demande formulée par une autorité légitime et nous contraignant à communiquer des informations aux fins d'enquête, de prévention ou de prise des mesures concernant des activités illégales, fraudes présumées, situations impliquant des menaces potentielles à la sécurité physique de toute personne, violations de nos conditions d'utilisation, ou autre obligation légale.



Pour exercer votre droit d'accès :

- Adressez une demande écrite au secrétariat médical
- Prenez rendez-vous auprès de votre médecin du travail pour remise en main propre de votre dossier médical, sur présentation d'une pièce d'identité



Siège Social
Centre de Dole
5C rue Bougould
CS 50057
39 107 DOLE CEDEX

Siège Administratif
Centre d'Étupes
Allée Hugoniot,
Zone Technoland /
Brognard
BP 12 106 - 25 462
ÉTUPES CEDEX

Antenne
Administrative
Haut Doubs/Haut
Jura
Centre de Pontarlier
52 rue de besançon
25 300 PONTARLIER



Contact déléguée à la Protection
des Données Personnelles (DPO)
dpo@opsat.fr

T : 03 60 82 00 00 - contact@opsat.fr